

VOTRE GUIDE PRATIQUE

- ① VOS INTERLOCUTEURS DÉDIÉS
- ② VOTRE EXTRANET ESPACE PRO
- ③ VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Nos solutions d'assurance



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE

pro.alptis.org

 **0 810 04 4000**

PREMIER D'UN APPEL LOCAL SUR UN POSTE FIXE

① VOS INTERLOCUTEURS DÉDIÉS

L'organisation Alptis s'articule autour d'un engagement fort : *la proximité*

LES ÉQUIPES COMMERCIALES

En santé, prévoyance et assurance de prêts

71

délégués régionaux
et assistants commerciaux
répartis en 8 bureaux
dans la France entière

11

experts dédiés à
la Délégation aux Entreprises



N°Azur 0 810 04 4000

PREMIER D'UN APPEL LOCAL SUR UN POSTE FIXE

En épargne retraite

14

spécialistes
des solutions d'épargne
à travers l'UNEP



01 53 64 80 60



01 53 64 80 61



contact@unep.asso.fr

GESTION - SUIVI - DÉVELOPPEMENT

Souscription et suivi des dossiers
de vos clients adhérents
Renseignements relatifs
à leurs contrats.



04 72 36 16 30



gestion@alptis.fr

Gestion Relation Courtiers
Gestion administrative et
comptable de notre partenariat.



04 72 36 16 38



gestion.courtiers@alptis.fr

Centre de formation Exploris
Formations validantes dédiées
à votre métier de courtage.



04 27 85 27 45



exploris@alptis.fr

② VOTRE EXTRANET ESPACE PRO

De l'information produits à l'adhésion en ligne en passant par le suivi de portefeuille et de rémunération, vous gérez de manière autonome, pratique et efficace votre activité avec Alptis.

» **CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE PRO**
PRO.ALPTIS.ORG EN VOUS IDENTIFIANT AVEC :

- **votre login** (code partenaire attribué par Alptis),
- **votre mot de passe** (Tarification, Collaborateur ou Dirigeant, selon le degré d'accès à l'information).

EspacePro
Alptis

pro.alptis.org



» **VOUS DISPOSEZ ALORS DES FONCTIONNALITÉS SUIVANTES :**

- tarification et souscription immédiate en ligne (santé, dépendance, emprunteur),
- consultation de votre Portefeuille Adhérents (suivi des contrats, attestations téléchargeables, etc.),
- service Alerte Email gratuit et sécurisé (suivi des mouvements des dossiers clients),
- suivi de production et de rémunération,
- rubrique « **Conformité et réglementation** » (informations juridiques et base documentaire téléchargeable),
- visite guidée actualités Alptis,
- widgets, pour la personnalisation de votre page d'accueil (espace de travail sur mesure avec accès directs vers les tarificateurs, etc.).

» LES ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

Bénéficiez de calculs de tarifs immédiats, d'études simplifiées ou complètes, de la souscription en ligne, etc.



Réalisez une Etude Personnalisée pour votre client.

Les documents d'adhésion personnalisés sont disponibles et archivés sur votre Espace Pro (Étude Personnalisée, Fiche Devoir de conseils, Demande d'Adhésion (DA), etc.).



Envoyez le dossier à votre client par courrier ou par email.



OU

Concrétisez l'affaire immédiatement en proposant la souscription en ligne. Une fois la souscription confirmée (avec date d'effet possible à J+1 en Santé)...



Votre client signe la DA qui est à adresser à :
Alptis Assurances
Service Souscription
25, Cours Albert Thomas
69445 Lyon Cedex 03



OU

... votre client signe la DA électroniquement soit à distance, soit en face à face.

Le numéro de portable et l'email client sont nécessaires pour signer électroniquement (un code de signature est envoyé par sms).

Un email de confirmation d'adhésion est envoyé à votre client et une copie vous est adressée.



La DA est réceptionnée et enregistrée dans nos services. Le certificat d'adhésion est délivré à votre client.



Plus d'informations auprès du service souscription
au 04 72 36 16 30 ou à gestion@alptis.fr

A noter

➡ Il est important de **réaliser vos souscriptions via l'Espace Pro** afin d'accélérer le processus de souscription, notamment grâce à :

- ➔ la qualité du remplissage,
- ➔ "l'aiguillage" tout au long du processus,
- ➔ un traitement plus rapide au service souscription.

NB : Il est toujours possible d'apposer des annotations manuscrites complémentaires sur une Demande d'Adhésion (DA).

➡ Pour vous aider à **choisir votre système de rémunération**, reportez-vous au support Rubrique activité sur votre Espace Pro.

➡ Dans le cadre d'un contrat prévoyance, au niveau du **Questionnaire Médical**, si votre client a répondu « OUI » à une question, rappelez-lui de **joindre à sa DA les copies des pièces médicales justificatives**. Un dossier complet dès la souscription est un gage d'efficacité pour son bon déroulement.

➡ Pour faciliter l'accès de vos clients à des examens médicaux, Alptis vous propose des **Centres de Bilans Partenaires**.

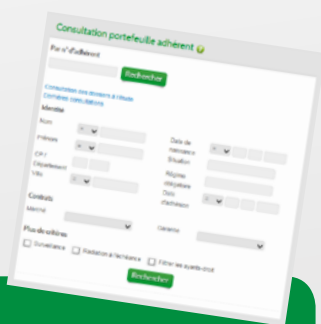
Plus d'informations sur **pro.alptis.org**, rubrique « Notre offre / Services ».



» LE SUIVI DE L'ADHÉSION CLIENT

Lorsque l'adhésion de votre client est validée et enregistrée par nos services, il devient adhérent Alptis et à ce titre :

- ➡ Alptis lui envoie un dossier d'accueil,
- ➡ il peut suivre en ligne ses remboursements sur son espace dédié : **adherent.alptis.org**,
- ➡ participer à la vie associative Alptis (comités locaux, actions de prévention, etc.) : plus d'informations sur **association.alptis.org**,
- ➡ et recevoir une **newsletter mensuelle d'information services et prévention** s'il renseigne son adresse email.



En parallèle, vous suivez le dossier de votre client sur votre Espace pro via l'outil de Consultation de votre Portefeuille Adhérents, avec le service Alerte Email (inscription gratuite).



» LE SUIVI DES DONNÉES ADMINISTRATIVES

Ces quelques modalités vous permettent d'avoir une situation administrative à jour et en règle en permanence.

→ MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- ⌚ Changement de coordonnées bancaires : envoyez au service Gestion Relation Courtiers votre nouveau RIB au nom du cabinet.
- ⌚ Changement d'adresse : signalez-là directement sur pro.alptis.org, rubrique «Paramètres / Coordonnées».

→ INFORMATIONS RELATIVES À L'ORIAS

Afin de percevoir les commissions relatives à un portefeuille de courtage, il est nécessaire d'avoir un numéro ORIAS, en qualité de courtier, en cours de validité.

→ ORDRE DE REMPLACEMENT

Conformément au 3^{ème} usage du courtage, les ordres de remplacement sont enregistrés au 1^{er} janvier de chaque année, sous réserve d'en avoir reçu la demande avant le 31 octobre de l'année en cours.

Plus d'informations dans la rubrique "Activité" de votre Espace Pro.

→ CESSIONS DE PORTEFEUILLE

⌚ Lors d'une cession partielle de portefeuille, les documents à fournir sont les suivants :

- attestation de cession partielle signée des deux parties,
- liste des contrats à transférer.

⌚ Lors d'une cession totale de portefeuille :

- attestation de cession totale signée des deux parties.

Dans les 2 cas, la cession est enregistrée par défaut, à effet au 1^{er} jour du mois en cours.

Plus d'informations dans la rubrique "Activité" de votre Espace Pro.

Pour toutes questions, rapprochez-vous du service Gestion Relation Courtiers.

③ VOTRE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Les équipes commerciales de proximité vous accompagnent au quotidien en mettant à votre disposition un panel d'outils et services complets et efficaces :

» DES ACTIONS MARKETING PERSONNALISÉES

- kits de développement d'activité (mailings, emailings, challenges, analyse du portefeuille, etc.)

» DES OUTILS COMMERCIAUX

- Argumentaires produits, dépliants, affiches, flyers, kits exposition salon et lieu de vente (banque d'accueil, kakémonos, fond de stand), outils web (tarificateur en marque blanche, web services pour comparateur), support rémunération, etc.

» DES RENCONTRES ET FORMATIONS

- Les Matinales : réunions d'informations régionales.
- Exploris : centre de formation Aptis dédié à votre métier de courtage.



UN COMMISSIONNEMENT ATTRACTIF :
jusqu'à 6 000 € par an*.

* Sur la base d'un portefeuille de garantie Dépendance avec commission allant jusqu'à 74 % (selon les conditions spécifiques de rémunération 2017).



 **Les Matinales** BY APTIS



Rencontre courtiers - Chambéry - 2017



Plaquettes et dépliants produits

ET POUR VOS CLIENTS, ADHÉRENTS ALPTIS...

UN ESPACE EN LIGNE DÉDIÉ

Dans leur espace adhérent, vos clients peuvent librement et en toute confidentialité consulter le détail de leurs garanties, leurs données personnelles et remboursements. Ils disposent également de nombreux services pratiques, tels que la géolocalisation.

➔ adherent.alptis.org



LA PLATEFORME COLLABORATIVE AGIR ENSEMBLE

Agir Ensemble permet à tout adhérent de participer, de contribuer ou d'initier des projets, des activités conviviales et de prévention.

➔ www.alptis.org/agir-ensemble



L'APPLICATION MOBILE ADHÉRENTS

Des services 100 % pratiques reprenant toutes les informations utiles de l'espace adhérent.

➔ **MON ALPTIS MOBILE**

